



# FRANCS ARCHERS DE CHIMAY

Association sans but lucratif  
Rue de Virelles, 18 - 2<sup>ème</sup> étage  
6460 Chimay

ING BE98 3630 9806 2693 - SWIFT BBRUBEBB

**SAM 16 ET DIM 17 OCTOBRE 2021**

**TIR LIGUE 2 X 18 M (2 X 30 flèches)**

**Lieu :** Local des Francs Archers de Chimay - 18, rue de Virelles, 2<sup>o</sup>étage à 6460 CHIMAY  
(Au dessus du magasin BUT-SPORT). Facilité de parking en face du local

📍 Plan d'accès téléchargeable et coordonnées GPS sur notre site 📍

**Programme :**

Samedi 16 octobre : Peloton 1	Dimanche 17 octobre : Peloton 2
12h00 : accès à la salle 13h15 : échauffement (règles LFBTA) Tir directement après	12h00 : accès à la salle 13h15 : échauffement (règles LFBTA) Tir directement après

**Règlement :** Tir en A.B.C. selon le règlement de la L.F.B.T.A. sur mur en stramit.

Inscription directement sur notre site :

[www.lesfrancsarchersdechimay.com](http://www.lesfrancsarchersdechimay.com)

**Participation :** \* Sénior : 10 € \* Jeune : 8 € \* Loisir & Aspirant (Jeune) : 7 €

!! L'inscription sera valable que si le paiement arrive sur le compte du club pour le 20/10/2021 au plus tard (BE98 3630 9806 2693 + communication nom prénom) ET l'encodage en ligne de votre inscription sur le formulaire !! Cf mesure Covid dans le courrier d'accompagnement.

**Tenue : Tenue blanche ou de club obligatoire**

Attention aux mesures covid HORECA dans notre cafétéria

Pas de repas mais petites collations.

Dans l'espoir de vous accueillir nombreux et masqués, recevez chers amis archers nos salutations amicales et sportives.

*Le Comité,  
Guy Scarcériaux, Président.  
Sonia Jennequin, Trésorière.  
Valérie Pietrusiak, Administratrice  
Xavier Bocart, Secrétaire.*



# FRANCS ARCHERS DE CHIMAY

Association sans but lucratif  
Rue de Virelles, 18 - 2<sup>ème</sup> étage  
6460 Chimay  
ING BE98 3630 9806 2693 - SWIFT BBRUBEBB

---

Chimay, le 29 août 2021.

Chers Archers, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à notre compétition du 16 et 17 octobre 2021.

Vous savez tous combien, la situation sanitaire liée au covid 19 maintient des contraintes que nous nous devons de respecter pour le bien-être de tous.

Notre compétition indoor s'organisera dès lors suivant la réglementation en vigueur de notre Ligue - LFBTA.

## 1- Inscription : pas de greffe et pas d'inscription sur place.

- L'inscription à la compétition sera valable **uniquement si le paiement à la banque doit être réceptionné pour le 10/10/2021 au plus tard sur le compte ING : BE98 3630 9806 2693** au nom de l'asbl Les Francs Archers de Chimay, et en mentionnant en communication la référence suivante : **NOM, PRENOM, Catégorie, CLUB, N° de Ligue de l'archer.**
- Nous vous invitons également à vous inscrire administrativement au départ de notre site afin d'éviter toute erreur de classification et de préparer correctement les encodages de points : <https://www.lesfrancsarchersdechimay.com>

## 2- Organisation : l'accès à la salle de tir se fait suivant l'horaire repris dans l'invitation afin de permettre la désinfection des lieux.

- Bien que nos installations nous offrent un bel espace, soyez attentif au nombre d'accompagnants. Ces derniers ne pourront pas accéder à la salle de tir et ne pourront circuler librement dans la cafeteria (jeunes enfants).
- Tout accompagnant doit nous être signalé par mail ([president.fac@gmail.com](mailto:president.fac@gmail.com)).
- L'accès à la salle de tir pour les compétiteurs se fera directement par une seconde entrée latérale par le fond de la salle. Celle-ci sera correctement signalée. Nous demandons que l'archer se rende directement aux tables permettant de monter leur arc, de ranger leur valise sur le plateau du dessous, et de placer l'arc sur la zone arc (LA). Le gros changement est de ne plus passer par la cafétéria.

- Les accompagnants entrent directement dans la cafétéria.
- Dans la cafétéria, le service boisson se fait directement à la table (chaque table a son plateau service) et l'usage du bar est exclusivement réservé au personnel de salle. Une buvette sera tenue selon règles horeca-covid. Pas de petite restauration, mais collations.

### **3- Règles sanitaires : Le port du masque est obligatoire dès la première volée d'escaliers pour accéder à la salle.**

- Port du masque obligatoire excepté sur le pas de tir et une fois installé à table. Lors de la compétition, l'archer peut retirer son masque une fois assis dans la zone repos (LR) et si maintien de la distance sécurité (1m50) avec son voisin.
- Les zones de sécurité sanitaire disposeront du gel hydro-alcoolique :
  - À l'entrée de la salle (salle de tir et cafétéria)
  - Dans les sanitaires : savon liquide et serviettes papiers
  - Dans la salle de tir, tous les 4 couloirs entre la Ligne d'Arc et la Ligne Repos.
  - Sur le podium d'arbitrage
- Nous vous demandons de respecter les gestes barrières et le maintien de la distanciation physique
- Tir en ABC, occupation d'un couloir sur deux.
- !!! Sans masque, le club vous refusera l'accès à la salle et aucun remboursement de cotisation ne pourra être exigé !!!

### **4- Remise des prix : Pas de cérémonie de remise.**

- Le prix gagné par l'archer sera versé sur le compte utilisé lors de l'inscription.
- Votre inscription via notre site nous donnera la possibilité de vous envoyer personnellement les résultats et le détail des prix distribués.

*Le comité des FAC se réserve le droit d'annuler la compétition si le Conseil de Sécurité nous interdirait les compétitions sportives. Dans ce cas les archers inscrits seront prévenus personnellement, ainsi que le club, et remboursés par compte bancaire. Votre inscription via notre site est donc très importante.*

*Le Comité,  
Guy Scarcériaux, Président.  
Sonia Jennequin, Trésorière.  
Valérie Pietrusiak, Administratrice  
Xavier Bocart, Secrétaire.*